



ATTENTION,

APRÈS L'HEURE, CE N'EST PLUS L'HEURE !

Avez-vous pensé à venir chercher un composteur ?

**Les 4 étapes faciles pour composter :**

1/ Vous venez chercher en Mairie le composteur que le SYROM met à votre disposition **gratuitement**.



2/ Vous placez dans le composteur les déchets de cuisine (épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, etc.) en alternance avec les déchets du jardin (tontes de gazon en petite quantité, feuilles mortes, fleurs fanées, déchets du potager, etc.)

3/ Les déchets organiques sont transformés naturellement par des micro-organismes (vers, insectes, bactéries...) en compost (une matière très appréciée des jardiniers et utile aux sols).

4 / Au bout de six mois à un an, vous récupérez du compost que vous utilisez pour le paillage, le mulching ou en amendement (ou rempotage ou élaboration de terreau).

***Faites vite, renseignez-vous auprès de votre Mairie.***



**Opération Bio-compostage**

MAIRIE DE GUAINVILLE